

Commune engagée

Grauves est engagée dans la démarche "Coteau, Maisons et Caves de Champagne". Patrimoine mondial de l'Unesco

Grauves est classé "une fleur" par le jury régional des villes et villages fleuris en 2009.

Grauves est classé "deux fleurs" par le jury régional des villes et villages fleuris en 2018.

